

LETTRE DE PRESENTATION

Introduction :

La mise en œuvre du plan de travail de l'UNCT s'est déroulée dans un contexte marqué principalement par le financement de la SCADD et sa revue, les crises humanitaires, et aux réformes politiques. En effet, Le Burkina Faso est à sa deuxième année de mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015). Le pays a organisée en janvier 2012 une Conférence internationale de ses Partenaires pour la mobilisation des ressources financières pour sa mise en œuvre. La SCADD a connu sa première revue annuelle en mai 2012.

Au plan humanitaire, l'année 2012 a été marquée par deux crises majeures: une crise alimentaire, conséquence de la mauvaise campagne agricole de 2011, qui a affecté environ 3,5 millions de personnes au Burkina Faso et un afflux massif de réfugiés maliens, conséquence de la crise malienne. Le Burkina Faso a pu y faire face à travers entre autres, la mise en œuvre d'un plan d'urgence qui a reçu l'appui de ses partenaires au développement.

Au plan politique, l'année a connu l'adoption et la mise en œuvre des recommandations consensuelles du Conseil Consultatif sur les Réformes Politiques (CCRP) mis en place en Avril 2011 à la suite aux troubles sociaux et aux mutineries militaires de 2011. Parmi les réformes issues des travaux du CCRP, on peut noter : la révision de la loi électorale, la constitutionnalisation du genre et de la chefferie traditionnelle, la création d'un sénat, la loi sur l'amnistie des anciens chefs d'Etat de la période 1960 à 2012. L'année a aussi été marquée par l'organisation dans un climat apaisé des consultations électorales couplées législatives/municipales avec l'appui technique et financier du SNU et de certains partenaires techniques au développement.

Au plan stratégique, sur la base de l'agenda du SNU face à la crise du Sahel, plusieurs réunions et réflexions ont été menées par l'UNCT depuis le mois de juin pour appuyer les partenaires nationaux et ont abouti à i) l'élaboration d'un draft de note méthodologique pour l'intégration de la résilience dans les stratégies et programmes de développement du SNU au Burkina Faso par un consultant ; ii) l'élaboration d'un draft de feuille de route pour la mise en œuvre des activités liées à la résilience. Ces réflexions tiennent compte des initiatives existantes au niveau des autres partenaires de développement.

Progrès accomplis dans la réforme des Nations Unies

◆ i) Appui fourni au gouvernement pour la réalisation de la Déclaration du Millénaire/ OMD :

Le soutien du SNU au Burkina Faso au cours de l'année 2012 pour l'accélération de l'atteinte des OMD a porté principalement sur la mise en œuvre du cadre d'accélération de l'OMD1 élaboré en 2011, le financement d'études de plaidoyer et l'organisation d'une campagne de plaidoyer en faveur des OMD

La mise en œuvre du Cadre d'Accélération pour l'OMD 1 relatif à la sécurité alimentaire et à la nutrition : Le Burkina Faso a élaboré avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU) un Cadre d'accélération des OMD (CAO) qui traduit les actions à entreprendre pour réduire les principaux goulots d'étranglements dans la mise en œuvre des OMD. Ces actions présentées comme des solutions pratiques concernent treize (13) principales interventions axées sur la production végétale, la production animale et la nutrition. Le SNU a accompagné la mise en œuvre du CAO à travers un appui pour la conduite de campagnes de sensibilisation des petits éleveurs dans quatre régions vulnérables du pays. Cet appui qui vise le développement d'unités d'élevage individuelles à cycle court (volaille, petits ruminants, porcs et aulacodes) devrait favoriser l'amélioration des revenus des petits producteurs pauvres (hommes, femmes et jeunes) pauvres des milieux ruraux vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Le SNU a aussi mené un plaidoyer pour la prise en compte du CAO dans l'opérationnalisation du Plan national du secteur rural.

Le financement d'études de plaidoyer : Le SNU a appuyé l'élaboration de deux études contribuant au plaidoyer pour la mise en œuvre des OMD au Burkina Faso. Il s'agit : (i) du rapport pays de suivi des OMD qui fait un bilan des résultats obtenus et identifie les goulots d'étranglement dans chaque domaines pour enfin proposer des recommandations pour une meilleure mise en œuvre des OMD; (ii) d'une étude sur les capacités d'absorption des ressources allouées pour la mise en œuvre des OMD qui a permis de montrer les capacités réelles des Ministères et d'identifier les contraintes d'absorption auxquelles ils font face dans le cadre de l'accélération des OMD.

La campagne de plaidoyer pour l'atteinte des OMD : Le SNU a accompagné le Gouvernement et les associations de jeunesse dans l'organisation à Ouagadougou du troisième forum panafricain des jeunes leaders des Nations Unies qui a vu la participation de la jeunesse de plusieurs pays africains. Les appuis du SNU ont aussi porté sur l'organisation des ateliers régionaux d'information et de formation des cadres et des élus locaux sur les OMD qui se sont poursuivis dans deux régions.

◆ **ii) Expériences réalisées en matière de programmation commune, notamment pour les programmes conjoints et l'approche harmonisée des transferts de fonds entre partenaires(HACT) :**

Sur le plan programmatique, dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF, les différentes Agences du SNU ont apporté des appuis ou contributions de façon concertée et coordonnée aussi bien dans le plaidoyer que dans l'appui au développement, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et stratégies. Les agences ont poursuivi leurs efforts dans la mise en œuvre des programmes conjoints relatifs notamment à l'atteinte des OMD 4 et 5 et à la lutte contre le VIH/SIDA qui sont venus renforcer la synergie des actions déjà en cours dans le domaine.

Pour soutenir la réalisation des OMD 4 et 5 le SNU accompagne le début de la mise en œuvre du programme conjoint pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile élaboré en 2011. Il contribuera à accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile encore trop élevée au Burkina Faso. La dernière enquête démographique et de santé indique un taux de mortalité maternelle de 341 décès pour 100 000 naissances vivantes et un taux de mortalité infanto-juvénile de 129 %.

Les agences du SNU ont poursuivi la coordination de leurs appuis pour soutenir les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le VIH/SIDA à travers la mise en œuvre du programme conjoint de lutte contre le VIH/SIDA (OMD6) qui est à sa deuxième année de mise en œuvre.

Des initiatives communes ont été développées pour faire face aux urgences humanitaires survenues à la faveur de la crise alimentaire et de la crise malienne. Le SNU a apporté des appuis coordonnés à l'organisation en décembre 2012 des élections couplées législatives/municipales sur la base d'un enrôlement électoral biométrique, une première du genre au Burkina Faso.

Progrès réalisés en vue de l'obtention des effets de l'UNDAF :

L'année 2012 marque la deuxième année de mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015. A travers les trois principaux Effets UNDAF, le SNU a contribué à diverses actions visant au développement et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies, au développement institutionnel et à l'amélioration des conditions des bénéficiaires. La section ci-dessous présente les progrès obtenus au niveau des différents Effets UNDAF.

◆ **Effet UNDAF 1 : « la croissance économique accélérée est durable et pro-pauvre d'ici 2015 »**

Au cours de l'année 2012, le Burkina Faso a bénéficié des appuis du SNU pour soutenir la réalisation des objectifs de rendre la croissance durable et pro-pauvre. Plusieurs secteurs ont bénéficié des ces appuis : il s'agit principalement, de la micro finance, de la sécurité alimentaire, du développement durable, de la gestion des crises, des urgences et catastrophes naturelles et de la résilience des populations vulnérables.

Le SNU a accompagné le Gouvernement dans l'élaboration et la révision de quatorze (14) documents de politique, de stratégie et de programme nationaux et sectoriels de développement prenant tous en compte les dimensions genre et la gestion durable des ressources naturelles, contribuant ainsi à l'amélioration du processus d'orientation et

de pilotage du développement durable grâce à la mise à disposition des acteurs institutionnels, des outils adéquats de ciblage et d'allocation de ressources.

Les appuis institutionnels ont porté sur le renforcement des capacités institutionnelles nationales en matière de gestion des risques et changements climatiques, de l'environnement et du développement durable (Université de Ouagadougou -Laboratoire d'Analyse Mathématique, Direction Générale de la Météorologie, Division chargée de l'information environnementale du Secrétariat Permanent du Conseil National de l'environnement et du Développement Durable, SP/CONAP/Genre sur l'intégration du genre dans les projets d'adaptation aux changements climatiques). A la suite des Etats Généraux de l'Environnement et du Développement Durable soutenus par le SNU et de la Conférence de RIO+20, le Burkina Faso a élaboré et validé une politique nationale de développement durable (PNDD) assortie d'une loi. La PNDD constitue un référentiel national pour la prise en charge effective des questions de développement durable, tel que inscrit dans la SCADD, au niveau sectoriel. Le SNU a appuyé la préparation aux catastrophes à travers i) l'élaboration d'une Stratégie nationale assortie d'une loi d'orientation pour la Prévention et la Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) et ii) la mise à jour d'outils et de mécanismes de préventions dont le Plan de contingence inter-agence et le Plan national multirisques. L'élaboration de deux plans de contingence régionaux (Hauts Bassins et Nord) ont également fait l'objet d'appui. En outre, le SNU a contribué au renforcement des capacités des acteurs du Fonds d'adaptation aux changements climatiques ; et des capacités de mise en œuvre en matière de gestions des risques de catastrophes. Enfin un appui a été apporté au processus d'amélioration des capacités institutionnelles de production, de diffusion de l'information et de suivi évaluation à travers : (i) l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée pour la production de données sexo-spécifiques en situation de catastrophes et (ii) l'appui au développement d'un système intégré d'information et d'une base de données sur les risques de catastrophes.

Pour renforcer l'efficacité de sa contribution au processus de croissance économique accéléré, durable et pro-pauvre, le SNU a soutenu des actions de plaidoyer pour :

- la prise en compte de la croissance démographique dans les politiques et stratégies de développement.
- l'intégration de la problématique des changements climatiques dans la politique nationale d'urbanisation.
- Le rôle, l'engagement et la contribution des acteurs humanitaires dans la réponse aux situations d'urgence.
- L'installation d'Ambassadeurs de l'Initiative Pauvreté Environnement dont la coordination est assurée par le Premier Ministre
- Une meilleure prise en compte des femmes et des jeunes filles dans la promotion de la résilience ???.

Le dispositif mis en place avec l'appui du SNU contribue à une meilleure maîtrise des mécanismes et outils d'amélioration de l'offre de services aux femmes, aux jeunes et aux populations vulnérables, à un meilleur suivi du processus et une information plus efficace des bénéficiaires cibles pour une prise en charge plus efficace. Ainsi, dans le cadre de l'amélioration de l'accès à l'énergie et aux opportunités de revenus , 120 nouveaux ménages disposent de bio digesteurs (dans les communes de Thion, Foutouri, Bourzanga et Barsalgho) ; 7110 ha de bas fonds, diguettes antiérosives, diguettes filtrantes, demi-lunes et de cordons pierreux réalisés ont permis l'amélioration de la production agricole au profit de plus de 143.000 ménages vulnérables et en crise dont 2.287 réfugiés.

◆ **Effet UNDAF2 : « Le capital humain est amélioré d'ici 2015 »**

L'effet UNDAF 2 qui porte sur l'amélioration du capital humain s'aligne sur l'axe stratégique 2 de la SCADD et met l'accent sur les OMD 1c, 2, 4, 5,6 et 7. Le SNU a contribué à la mise en œuvre de l'Effet à travers principalement des efforts soutenus couvrant les domaines thématiques suivants : (i) le plaidoyer, la sensibilisation et la communication de masse pour promouvoir une meilleure adhésion des populations aux stratégies de développement en matière d'accès aux services sociaux de base ; (ii) la mobilisation des ressources pour soutenir le renforcement des capacités institutionnelles pour une prise en charge effective des besoins des populations cibles. Les appuis visent la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la réduction de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans, la réduction de la prévalence du VIH/SIDA et l'amélioration du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus.

Le soutien du SNU au développement de politiques et stratégies a porté sur la réalisation de 26 documents d'orientation (plans d'action, plan national, plan stratégique, feuille de route etc.) et le renforcement de l'environnement normatif du processus d'amélioration de l'offre de services de base de qualité. Les actions accompagnées visent le renforcement de l'opérationnalité des services techniques dans le processus d'amélioration de la qualité du capital humain. Divers domaines des services sociaux de base ont été concernés. Au niveau de la santé, il s'agit principalement de l'accès aux produits pharmaceutiques, de la lutte contre les fistules obstétricales, du traitement des diarrhées, de la transfusion sanguine, de la santé communautaire, de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, de la Planification familiale, du dépistage précoce du VIH dans les services de pédiatrie et de la Validation des données finales de projection Spectrum. Au niveau de l'éducation, les domaines concernés sont le développement Stratégique de l'Education de Base, l'éducation des filles, l'éducation Parentale, la traçabilité des dépenses publiques dans l'éducation primaire, l'éducation inclusive, l'accélération de l'alphabétisation et l'insertion socio-professionnelle des formés de l'éducation non formelle. Au niveau de la protection sociale, les thématiques concernées sont le renforcement des services sociaux pour la protection de l'enfant, la lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants, et la protection et de promotion des personnes handicapées

L'appui du SNU au plan institutionnel et législatif a porté sur l'élaboration participative et la diffusion d'outils de prestations de services, la diffusion de loi et décrets d'application, le renforcement des capacités des acteurs et l'appui au fonctionnement de structures éducatives (l'appui alimentaire et nutritionnel). Les appuis ont aussi concerné les ONG et le secteur privé pour une plus large ouverture de l'assiette de l'offre de services. Les actions accompagnées ont consisté en: (i) à la formation de 1.032 travailleurs médicaux et relais communautaires formés en santé mentale et appui psychosocial en situation d'urgence pour un meilleur rapprochement de l'offre de services aux populations, (ii) au renforcement des capacités des enseignants de l'institut national de formation en travail social (INFTS) sur l'approche basée sur les droits humains et la théorie des normes sociales pour une protection plus efficace de ces travailleurs ; (iii) à la mise en place de réseaux locaux de protection de l'enfance dans 6 provinces, à la tenue de 58 conférences cas et à la formation de 200 membres des comités provinciaux de vigilance et de surveillance sur la protection des enfants victimes de traite en vue d'assurer une surveillance plus rapprochée et efficace des droits des enfants.

Le SNU a conduit des plaidoyers dans divers domaines dans le cadre de l'accompagnement du pays pour l'amélioration du capital humain. Dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants, un plaidoyer a été mené par le SNU qui a conduit le gouvernement, d'une part à adopter des textes juridiques (un arrêté ministériel) visant l'interdiction de l'accès des enfants dans les sites d'orpaillages assortie de sanctions pénales pour les responsables des mines, et d'autre part, à élaborer un plan sectoriel de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du coton. Le plaidoyer a aussi favorisé l'adoption du Plan d'action National 2011-2015 de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

D'autres actions de plaidoyer soutenues ont été menées pour la prise en compte de la santé communautaire et la mise en œuvre efficace du PNDS qui ont abouti à des actions concrètes au niveau du Ministère de la santé. Il s'agit notamment de l'élaboration du Plan de Suivi et d'Evaluation du PNDS, de la mise en place des instances de suivi du PNDS et de l'élaboration du COMPACT National . Dans le cadre de l'éradication de la Poliomyélite dans le monde, un fort plaidoyer a été mené avec le Ministère de la santé pour la mise en œuvre de quatre passages de campagne nationale de vaccination synchronisés avec les pays de la sous-région et de deux passages de campagne locale de vaccination, ce qui a abouti à une année sans un cas de poliomyélite dans le pays. Dans le domaine particulier de la lutte contre le VIH, suite à des ruptures en intrants dues en partie à la non mobilisation des ressources du round 10, un plaidoyer a été mené pour l'accroissement des ressources propres. Ce plaidoyer a permis d'obtenir un engagement financier du gouvernement à hauteur de 2,5 Milliards CFA. Le Gouvernement s'est aussi engagé à porter sa contribution annuelle de 4 à 8 Milliards CFA en 2013.

Les appuis du SNU pour l'amélioration du capital humain ont contribué à l'amélioration des conditions des populations dans certains domaines d'accès aux services sociaux de base. Ainsi, au niveau de la santé, aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré en 2012 au Burkina Faso suite aux campagnes nationales de vaccination contre la Poliomyélite, couplées à une campagne locale et à la vaccination de routine que le SNU a accompagnées. Tous les enfants de 6 à 59 mois dans les formations sanitaires ont été supplémentés en Vitamine A durant les 6 derniers mois de l'année. Le Pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé

qui reçoivent des ARV s'est amélioré, passant de 56,6% en 2011 à 57,83% en 2012. Au niveau de l'éducation, le Nombre d'élèves du préscolaire et du primaire fréquentant les classes construites et équipées grâce à l'appui du SNU sont passés respectivement de 8.170 à 8.320 et de 42.070 à 48.070 entre 2011 et 2012. Le Nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, grâce à l'appui du SNU a augmenté entre 2011 et 2012 pour passer de 92 à 97. Au niveau de la protection sociale 8.000 enfants vulnérables ont été re-scolarisés ou réinsérés en 2012 conformément aux prévisions. Par ailleurs, 70% des garçons et des filles scolarisables relevant de la compétence du HCR ont été inscrits à l'école. 21.772 enfants vulnérables ont bénéficié d'une prise en charge adéquate dont 2.383 enfants vivant dans la rue, 12.807 enfants porteurs de handicaps, 3.733 orphelins en contexte de VIH-SIDA, 555 enfants victimes de violences et d'abus sexuels et 2.294 enfants réfugiés.

◆ **Effet UNDAF 3 : « La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains d'ici 2015»**

Au cours de l'année 2012, le SNU s'est particulièrement mobilisé pour le renforcement de la gouvernance au regard du contexte national marqué par l'organisation des élections couplées législatives/municipales.

Les appuis du SNU pour la formulation ou la révision de politiques, et de stratégie de développement ont concerné les thématiques du genre et des droits humains. Ainsi, le SNU a contribué à l'élaboration de la politique nationale des droits humains et de la promotion civique ainsi que son plan d'action 2013-2015 qui intègrent la dimension genre et en fait du reste un des principes directeurs devant guider les actions du Ministère chargé des droits humains. Une étude sur l'accès des pauvres à la justice et un Guide d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement ont aussi bénéficié de l'appui du SNU.

En matière de développement institutionnel et législatif, le SNU a apporté un appui pour le renforcement des capacités des acteurs du système électoral national: CENI (y compris agents électoraux), Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat, Conseil Supérieur de la Communication (CSC). Les organisations de la société civile ont également été appuyées dans le cadre de la campagne d'éducation citoyenne et de sensibilisation sur le processus électoral. Les appuis ont aussi porté sur le renforcement des capacités des cellules genre des ministères et institutions à maîtriser et à utiliser les outils d'analyse du genre. A cet effet, plusieurs sessions de formation de ces cellules ont été organisées avec l'appui du SNU et devraient permettre d'assurer la systématisation du genre dans les différents processus de planification. Plusieurs Ministères et ONG ont vu leur capacité d'intervention renforcée grâce au soutien du SNU à travers entre autres, la mise à disposition d'experts, de matériel roulant, d'équipements informatiques et bureautiques et l'organisation de sessions de formations. Dans la perspective de la mise en application des budgets programmes, 106 cadres de 08 ministères et institutions ont bénéficié de formation à l'élaboration de Projets Annuels de Performance (PAP).

Pour le renforcement de la gouvernance, le SNU a mené des plaidoyers dans certains domaines en faveur de : (i) la constitutionnalisation du genre et l'application effective de la loi sur le quota de 30% de l'un et l'autre sexe aux élections législatives et municipales de décembre 2012 pour un meilleur positionnement des femmes sur les listes électorales (**art 7 de la CEDEF**); (ii) l'implication des hommes dans la réduction de la mortalité maternelle (**art 12 de la CEDEF**) dans la mise en œuvre de la feuille de route pour la lutte contre la mortalité maternelle, l'application effective des recommandations du comité CEDEF adressées au Burkina Faso en 2010.

Au niveau des populations, les différents appuis du SNU ont contribué à l'amélioration du taux de participation aux élections législatives et municipales qui ont atteint respectivement 76% et 75, 3% en 2012 contre respectivement 56,4% et 49,0% aux élections précédentes. Le taux d'enregistrement des naissances a atteint 76,9% en 2012 contre 63,7% en 2006.

Aspects clés du plan de travail de 2013

A la troisième année de mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 et à deux ans de l'horizon de 2015, le SNU envisage le renforcement des actions pour la prise en compte des thématiques transversales et la résilience dans les politiques

et stratégies de développement, et les réflexions pour contribuer à la mise en place du prochain cadre de développement post 2015. Aussi l'Équipe de Pays concentrera-elle ses efforts principalement sur :

- La Conduite des Consultations nationales de l'Agenda de développement post 2015 ;
- La poursuite de l'appui à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques sectorielles ;
- La mise en œuvre de la feuille de route sur la prise en compte de la résilience dans les stratégies, politiques et programmes de développement ;
- Le renforcement des activités humanitaires/GRC ;
- Le plaidoyer et l'appui technique pour une prise en compte du genre, de l'approche droits humains, des questions de population et des urgences dans les programmes et politiques de développement ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la réponse commune du SNU en appui à la riposte nationale en matière de VIH/SIDA ;
- Le renforcement des services communs à valeur ajoutée ;
- La revue annuelle de l'UNDAF et aussi la préparation de l'évaluation indépendante de l'UNDAF prévue en 2014 mais dont les termes de référence seront élaborés au cours de l'année 2013